

RICHESSSE À REDÉCOUVRIR

La forêt va être valorisée
Ressource importante du territoire, la forêt n'est pourtant pas valorisée comme elle le devrait. Un Plan pluriannuel de développement forestier a été lancé pour aider les propriétaires privés (essentiellement des agriculteurs).

p. 5

RACINES

Appel à la diaspora béarnaise

Connaître tous ceux qui ont émigré dans le monde au fil du temps et tisser des liens avec les Béarnais établis à l'étranger... En vue d'un prochain article, la CCPN lance un appel aux familles pour recenser les enfants du Pays de Nay installés à l'étranger.

p. 4

À FERRIÈRES

Des oreilles font découvrir des écrivains

En mettant son expérience professionnelle au service de sa passion des livres, Véronique Manaut réalise des livres audio. À l'origine réservé aux personnes malvoyantes ou handicapées et à la jeunesse, le livre audio intéresse de plus en plus le grand public. Plusieurs de ses livres édités ont été primés.

p. 6

HISTOIRE(S) DE CHEZ NOUS

Le chemin Henri IV séduit toujours

Même si rien ne dit que le Vert Galant y ait chevauché, le chemin Henri IV qui traverse le Pays de Nay offre une belle balade, sur un tracé parcouru depuis des millénaires. Avec quelques lieux historiques, mais surtout avec des panoramas superbes à la fois côté montagne et côté plaine.

p. 7

DEUXIÈME CLUB DU DÉPARTEMENT

L'US Coarraze-Nay a fêté ses 54 ans

Née du mariage de deux clubs auquel pas grand monde ne croyait, cette union a permis un regroupement des ressources. Un pari gagné puisque l'USCN aligne, aujourd'hui, 17 disciplines et 1650 licenciés ou adhérents.

Ce qui en fait le deuxième club du département.

p. 8

En projet

Un centre culturel pour le Pays de Nay



L'ancienne gendarmerie serait démolie pour faire place au futur Centre culturel. Ce serait un élément fort de la place Marcadiéu (notre photo) qui sera réhabilitée, dans le cadre de l'opération de revitalisation centre-bourg de la ville de Nay.

Un cinéma, une médiathèque et un espace patrimoine : ce sont ces trois équipements qui sont envisagés pour un projet de Centre culturel. Emplacement prévu : l'ancienne gendarmerie, place Marcadiéu, à Nay.

Il s'agit là d'un volet majeur de la politique culturelle de la CCPN. Ce projet est en réflexion depuis plusieurs années, que ce soit au travers d'un projet de cinéma ou d'une médiathèque tête de réseau. Une préprogrammation sera réalisée d'ici l'été, pour étudier notamment la configuration définitive et les cofinancements possibles. Sa réalisation pourrait intervenir sur les années 2017-2019.

Lire en pages 2-3.

Adhésion d'Assat et de Narcastet

C'EST DÉCIDÉ !

C'est officiel : le périmètre de la Communauté de communes ne changera que pour accueillir les communes d'Assat et de Narcastet en 2017. Celles-ci, on le sait, souhaitent cette intégration dans la CCPN depuis de nombreuses années.

Lire en page 4.



Les élus du Pays de Nay y réfléchissent depuis plusieurs années, des études ont été conduites, le SCoT le dit également : plusieurs grands équipements et services culturels (cinéma, médiathèque..) font défaut sur notre territoire. Réunis en « Séminaire Culture » le 24 mars dernier, les élus du Pays de Nay ont donc fait un grand pas dans le sens de la création d'un Centre culturel du Pays de Nay. Il ne s'agit pas encore, bien sûr, d'une décision définitive, celle-ci relevant du Conseil communautaire. Pour autant, dans un séminaire riche en informations et en échanges, les élus ont donné des orientations de fond. Comme vous le lirez dans les pages qui suivent, c'est sur le site de l'ancienne gendarmerie, place Marcadieu à Nay, que pourrait s'élever ce futur Centre culturel abritant une série d'équipements et de services : cinéma, médiathèque tête de réseau, espace patrimoine... Ce Centre serait un élément majeur de notre politique culturelle. Il renforcerait aussi les actions que nous menons dans ce domaine depuis plusieurs années, aux côtés de nombreux acteurs locaux, associatifs notamment. Nous allons, d'ici l'été, préciser ce projet et sa faisabilité.

Le dossier du périmètre de notre intercommunalité est clos avec l'arrivée chez nous, au 1^{er} janvier 2017, de Narcastet et d'Assat, qui le réclamaient depuis longtemps. **Nous avons donc décidé, dès ce numéro, de diffuser le journal de la Communauté de communes dans ces deux communes.**

Ainsi réunis autour de projets partagés, nous pourrions donc nous concentrer sur nos prochains dossiers. Parmi ceux-ci, l'environnement (vous trouverez ci-joint un Supplément sur le traitement des déchets) et la valorisation des ressources naturelles (forêt).

Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian Petchot-Bacqué
Président de la CCPN



Parc d'activités économiques Monplaisir
64 800 Bénéjacq
Tél. : 05 59 61 11 82 - Fax : 05 59 61 93 77
contact@paysdenay.fr - www.paysdenay.fr

Directeur de publication :
Christian Petchot-Bacqué
Avec la participation de la Commission Communication
Conception et rédaction : Apic 06 89 44 52 74
Crédit photo : Transpresse. DR
Imprimerie : imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne
64 160 Morlaàs
Dépôt légal mai 2016

Cinéma, médiathèque, Espace Patrimoine...

Un Centre culturel

Réunis en séminaire le 24 mars dernier, les élus ont examiné un projet d'équipement culturel central. Ce Centre culturel pourrait comprendre un cinéma, une médiathèque et un espace patrimoine. Il serait construit à l'emplacement de l'ancienne gendarmerie, place Marcadieu à Nay. Son étude se poursuit d'ici l'été et la décision de réalisation sera soumise au Conseil communautaire. Son engagement puis sa réalisation interviendraient sur les années 2017-2019.

Il s'agit là du volet majeur de la politique culturelle de la CCPN. Car celle-ci, en prenant la compétence de la culture en 2012, soutient déjà régulièrement acteurs et actions sur le territoire (voir encadré ci-contre). Ce projet d'équipement culturel structurant était en réflexion depuis plusieurs années, que ce soit au travers d'un projet de cinéma ou d'une médiathèque tête de réseau. Plusieurs réunions et visites d'information dans d'autres villes ont été menées par les élus.

UN PIVOT
« Avec ces visites et ces réunions, nous voulions réunir éléments de comparaison et résultats d'expériences pour déterminer le projet le plus adapté à nos besoins » précise Christian Petchot-Bacqué. « Car si nous avons des crèches et une piscine, nous n'avons ni médiathèque ni cinéma. Cela fait défaut sur le Pays de Nay, comparé à d'autres territoires et pour un tel bassin de population ». Mission de ce Centre culturel qui réunirait ces différents équipements : « répondre aux besoins des habitants, des communes et des acteurs locaux, en étant le pivot d'une politique d'animation pour tous les habitants et un centre de ressources pour les scolaires ». Cette réalisation répondrait également au constat du



Le Centre culturel conforterait Nay dans son rôle de ville-centre.

Schéma de cohérence territoriale qui a pointé une carence dans le domaine des services culturels et le risque, pour le Pays de Nay, d'être « considéré comme un territoire de seconde zone » en matière culturelle. Le projet technique doit bien sûr encore être affiné. Une pré-programmation sera réalisée d'ici l'été. La faisabilité financière de ce Centre culturel va également être précisée, aussi bien pour les co-financements mobilisables que pour le fonctionnement de l'équipement. Plusieurs scénarios sont ainsi à l'étude, en fonction des impacts financiers.

PAROLES D'ÉLUS



Marc Dufau,
vice-président de la commission Culture
« Un projet réaliste »

C'est une étape déterminante qui a été franchie lors du séminaire des élus. Elle est le fruit d'un long travail de réflexion réalisé à partir d'un constat : le manque d'équipements culturels permettant de répondre aux attentes de la population. Plusieurs scénarios ont été présentés, au terme d'un gros travail des services de la Communauté auxquels je tiens à rendre hommage. Parmi ces scénarios, l'aménagement des anciennes usines Berchon n'est pas retenu en raison de trop nombreuses contraintes. Au final, c'est certainement le projet le plus réaliste qui emporte l'adhésion de tous. Une certitude : avec un Centre culturel, le lien social, le dynamisme et l'attractivité du Pays de Nay vont se trouver renforcés ».



Guy Chabrout, maire de Nay,
vice-président de la commission Tourisme
« Le rôle de centralité de la ville confirmé »

« Le choix de retenir l'emplacement de l'ancienne gendarmerie est logique. D'abord, parce qu'il est conforme aux recommandations du SCoT qui, dans le partage des équipements sur notre territoire, définissait le rôle de centralité de la ville de Nay. Ce sera aussi un appui très concret à notre opération de revitalisation centre-bourg qui vise à attirer la population au centre-ville. Le futur Centre culturel qui s'élèverait sur une place Marcadieu réhabilitée (urbanisme, création de logements à proximité, commerces ambulants), pourrait être ainsi un des éléments forts de ce quartier. »

pour le Pays de Nay



Actuellement utilisé par les associations, le bâtiment de l'ancienne gendarmerie serait démoli.

Les autres domaines de la politique culturelle communautaire

La CCPN a pris en 2012 la compétence culturelle dans quatre domaines :

- Soutien à l'enseignement musical
- Soutien aux arts plastiques et contemporains
- Mise en réseau de la lecture publique
- Valorisation du patrimoine historique et industriel, par une mise en réseau des différents sites

Dans ce cadre-là, des objectifs opérationnels ont été fixés :

- créer des équipements et des lieux accessibles à tous, pratiques et permettant la création ;
- conforter le dynamisme des acteurs associatifs du territoire.

Le Centre culturel : des équipements pour tous

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Sur cet emplacement, après démolition de l'immeuble actuel, s'élèverait le bâtiment neuf du Centre culturel.

Cette localisation, en présentant l'avantage de s'affranchir des contraintes propres au retraitement des friches industrielles (usines Berchon), permettrait aussi d'envisager une réalisation plus rapide. Et également d'offrir un parc de stationnement de 250 places à proximité immédiate.

Objectif : réaliser un bâtiment au sein du tissu urbain qui pourrait regrouper trois équipements : cinéma (deux salles), médiathèque (1400 m²), Espace patrimoine (900 m²).

Fonctionnement : le regroupement

de ces trois équipements permettrait de rechercher une mutualisation maximale du fonctionnement (espaces d'accueil et d'exposition, salles de réunion et auditorium, locaux techniques...).

CINÉMA

Une vocation élargie

Évoqué depuis longtemps, ce cinéma comporterait deux salles pour permettre à la fois une programmation plus variée, un accueil scolaire et des animations diverses.

MÉDIATHÈQUE

Tête de réseau de la lecture publique

Dès 2009, la CCPN a décidé de soutenir la lecture publique, avec la mise en réseau des sept

bibliothèques ou points lecture existant dans les communes.

La création d'une médiathèque tête de réseau permettrait de franchir un cap, aussi bien en termes de collections que de soutien au réseau de lecture publique dans les communes.

PATRIMOINE

Un nouvel élan

Un espace patrimoine, composante du Centre culturel, permettrait de mettre davantage en valeur les thématiques patrimoniales présentes sur le territoire. Parmi celles-ci, le patrimoine industriel (métallurgie, habillement, bois, aéronautique, agroalimentaire, hydraulique et énergie). Il existe déjà une signalétique Patrimoine à proximité des différents sites.

Les usines Berchon

Les bâtiments des anciennes usines Berchon ont été étudiés comme lieu possible pour un centre culturel.

Après étude, il est apparu que les problèmes de réhabilitation étaient importants et que la configuration ne s'y prêtait pas, parce que réduisant trop les espaces de chacun de ces trois équipements. Ce qui débouchait sur la nécessité d'un agrandissement aux abords de l'usine. En outre, l'étude a souligné le manque de parking important à proximité.



Le bâtiment, qui n'a pas été retenu, possède des espaces avec de beaux volumes.

Commune de Nay

Bâtiment pour les associations et salle polyvalente

La municipalité de Nay pourrait construire, à la zone Pédarré, un bâtiment de 1 200 m² destiné à la vie associative. Les associations, actuellement logées dans le bâtiment de l'ancienne gendarmerie, disposeraient ainsi de locaux tout neufs. Quant au bâtiment des anciennes usines Berchon, il pourrait abriter une salle polyvalente (avec scène) pouvant accueillir 800 personnes.

En vue d'un prochain article et, pourquoi pas, de créer une diaspora du Pays de Nay avec tous ceux qui ont émigré dans le monde au fil du temps, nous faisons un appel aux familles des communes de notre territoire.

Toute information nous intéresse, quel que soit le pays concerné et quelle que soit l'époque de l'émigration, ancienne ou plus récente. Pendant l'été, nous prendrons contact avec les familles nous ayant répondu.

La diaspora béarnaise s'est en effet créée au fil des vagues successives d'émigration que notre pays a connues, en Béarn comme en Pays Basque et en Bigorre, avec une émigration vers :

- l'Espagne, après la « Reconquista », notamment vers l'Aragon, aux 13^e et 14^e siècles,
- l'Europe du Nord, au 17^e siècle, du fait des guerres de religion,
- les Amériques, au cours des 18^e et 19^e siècles, principalement, vers l'Argentine, le Chili, l'Uruguay, Saint-Domingue, les îles des Caraïbes, le Mexique, l'Acadie, la Louisiane, la Californie, le Canada ou le Québec.

D'autres périodes d'émigration ont existé, après la Première Guerre mondiale, ou plus récemment, avec l'accélération des échanges économiques.

Si vous avez connaissance de telles émigrations dans vos familles ou dans votre village, merci de bien vouloir nous en informer, nous vous recontacterons.

>> **Contact :**
contact@paysdenay.fr
05 56 61 11 82

CRÈCHE
ANIMATION
À BRIN D'ÉVEIL



Dans le cadre de la 19^e édition de « La Grande Lessive » se déroulant au mois de mars dernier, les enfants et l'équipe de la crèche Brin d'Éveil ont souhaité participer à cette manifestation culturelle mondiale sur le thème « Faire bouger les lignes » (notre photo). Ils ont voulu exprimer, dans cette installation artistique éphémère, les valeurs telles que : le partage, la liberté d'expression, le faire ensemble et le respect de l'autre, qui sont essentielles au sein de la crèche. Les enfants ont pu s'exprimer, avec différentes matières, sur ce thème et ont participé à la globalité de ce projet (création, réalisation, étendage, manipulation des pinces à linge, décrochage...).

C'est un moyen d'ouverture qui favorise le lien entre tous grâce à la pratique artistique, tant avec les familles qu'avec « l'Extérieur ».

Actualités

Intercommunalité

Adhésion d'Assat et de Narcastet : enfin !

Le bon sens l'a emporté !
C'est officiel : le périmètre de la Communauté de communes ne changera que pour accueillir les communes d'Assat et de Narcastet en 2017. La Communauté de communes d'Ousse-Gabas a choisi d'être rattachée à celle du Pays de Morlaàs (lire Les infos n° 30. Décembre 2015).
Satisfaction pour Christian Petchot-Bacqué, président. « Comme nous l'avons toujours dit en Pays de Nay, le regroupement des intercommunalités ne peut se construire qu'en partageant un projet de territoire commun, préparé dans la concertation et dans la variété des compétences exercées. Et cela ne peut se bâtir qu'avec le temps. Pas en six mois, comme la loi l'imposait. Le SCoT rural du Pays de Nay nous a permis de faire ce travail avec toutes les collectivités locales qui l'ont souhaité. Certaines communes en ont profité pour se rapprocher de nous et demander leur intégration, Arbéost, Ferrières, Assat et Narcastet. Nous restons ouverts à d'autres regroupements mais sur la base de cet indispensable travail préalable. Par ailleurs, il faut dire que nous répondions déjà à tous les critères de la loi (nombre d'habitants, solidarité entre

communes, mutualisation des services). Il n'y avait donc pas de raison pour justifier un grand chamboulement de ce que nous avons patiemment construit ».
Pour Pierre Rodriguez, maire d'Assat, « c'est enfin la conclusion d'un long parcours » puisque les conseils municipaux respectifs des deux communes avaient voté, à l'unanimité, leur adhésion à la CCPN il y a plus de deux ans.
C'est aussi la logique de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui prévoit des rapprochements entre communes « qui présentent des ressemblances, une cohésion paysagère et des intérêts économiques communs ».
Jean-Pierre Faux, maire de Narcastet, souligne la longueur « de ce combat qui dure depuis 5 ans ! ».
« On nous a enfin écoutés, dit-il, et pris en compte la nouvelle délibération des communes de la CCPN qui, à l'unanimité, se sont prononcées pour que nous les rejoignons ».
Concrètement, pour les deux communes et leurs habitants, l'adhésion prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

Entretien des dispositifs d'assainissement non collectif
Un nouveau service aux usagers

Depuis le 18 février 2016, le Service d'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de communes du Pays de Nay propose une continuité de service aux usagers : la vidange et l'entretien des dispositifs d'assainissement non-collectif.
Aucune obligation pour l'utilisateur d'adhérer à ce nouveau service.
Le principe : regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant, avec une garantie sur la qualité de la prestation effectuée par une entreprise agréée (c'est la société SARP Sud-Ouest qui a été retenue après consultation, pour une période de 2 ans (2016-2017)).
Un service intéressant pour assurer la longévité de

vos installations, lorsque l'on sait qu'une vidange de fosse est préconisée en général tous les 4 ans et qu'un bac dégraisseur nécessite un entretien régulier tous les 6 mois.
Une vidange de fosse septique est facturée 105€ TTC. Une vidange de fosse toutes eaux est facturée 165€ TTC.

>> **Pour tout renseignement ou toute commande**
Merci de contacter les techniciens du SPANC de la Communauté de communes du Pays de Nay :
■ par téléphone au 05 59 61 11 82
■ par mail : spanc@paysdenay.fr

École de Musique

Toujours le plein d'animations et d'enseignements



L'enseignement porte sur 12 instruments.

L'école de musique du Pays de Nay (EMPN), le Département et la Communauté de communes ont renouvelé la convention d'objectifs tripartite pour une durée de 3 ans, dans le cadre du schéma

départemental des enseignements artistiques. L'école est gérée par une nouvelle équipe de bénévoles. L'école de musique compte cette année 135 élèves, emploie 10 professeurs et propose des activités d'éveil musical ainsi que la formation musicale auprès de tout public. 12 instruments de musique sont enseignés ; piano, guitare classique, batterie, violon, saxophone, flûte traversière, clarinette, guitare électrique, basse, flûte à bec, trompette, harpe.
L'EMPN anime également un atelier dans le cadre des activités périscolaires à Igon et participe aux animations locales en partenariat avec le monde associatif.

>> **Contact**
Facebook : école de musique du Pays de Nay
Site : ecoledemusiquedelavathvielha.jimdo.com
Adresse email : empn@gmx.fr

Haut-de-Bosdarros et Pardies-Piétat

Premières actions de valorisation de la forêt

5 000 hectares de forêt privée sur le seul Pays de Nay. C'est donc une ressource importante à valoriser. Mais les propriétaires, essentiellement des agriculteurs, ont des difficultés à gérer leur forêt. D'où, pour les aider, le lancement en 2013, d'un Plan Pluriannuel de Développement Forestier. L'objectif est de trouver des solutions pour lutter contre le morcellement de la propriété forestière et l'absence de formation des propriétaires privés. Dès le début (voir les Infos juin 2013), la Communauté de communes du Pays de Nay s'est associée à cette action.

Ce plan d'animation forestière mis en œuvre par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), bénéficie du soutien de plusieurs Communautés de communes, dont celle du Pays de Nay. Point commun de tous les massifs forestiers de cette zone : le morcellement en petites parcelles qui entraînent le manque d'entretien et augmentent les coûts d'intervention. Solution : le regroupement des propriétaires au sein d'une Association Syndicale Libre (ASL) qui permet à l'équipe du CRPF de les accompagner dans les différentes étapes de leur gestion. Le point avec Julie Pargade, ingénieur sur le massif Adour-Pyrénées et Philippe Péré, technicien-animateur.



Philippe Péré et Julie Pargade du Centre régional de la propriété forestière accompagnent les propriétaires dans les actions de valorisation de leur forêt.

OBJECTIF DE CE PLAN ?
- Proposer à tous les propriétaires forestiers privés des actions de gestion forestière adaptées (éclaircie, exploitation d'arbres mûrs, reboisement, création de pistes...), dans le cadre d'une politique de gestion durable du territoire

TOUS LES PROPRIÉTAIRES SONT DONC CONCERNÉS ?
- Tous les propriétaires sont concernés, qu'ils possèdent 0,5 hectare ou 20 hectares. Ils sont libres de mettre en œuvre les travaux ou les



Des propriétaires privés sur le terrain.

coupes préconisés par le diagnostic gratuit. Et aussi libres de travailler avec l'ASL ou directement avec les professionnels. L'ASL est d'ailleurs administrée par un bureau de propriétaires concernés par l'action.

VOTRE TRAVAIL COMMENCE À PORTER SES FRUITS ?
- Oui, petit à petit, le travail de fond mené convainc les propriétaires de réaliser des actions dans leurs bois. Ils voient bien que l'ASL rend possible des interventions qui auraient été inimaginables pour un petit propriétaire de 2 hectares.

OÙ EN EST-ON SUR LE PAYS DE NAY ?
- Sur le Pays de Nay, les premiers diagnostics forestiers (massifs des communes de Pardies-Piétat et Haut-de-Bosdarros) sont terminés. 232 propriétaires sont concernés pour une surface de 737 hectares. Au total, 19 diagnostics ont été réalisés. L'Association Syndicale Libre forestière du Pays de Nay existe désormais, avec 13 adhérents, qui représentent 100 hectares.

LES ACTIONS POUR 2016 ?
- Nous rentrons dans du concret ! L'ASL lance un appel d'offres pour des regroupements de chantiers, afin de trouver un maître d'œuvre (experts, gestionnaire, coopératives). C'est à lui et à l'association de propriétaires que reviendra le choix des prestataires qui réaliseront les travaux. Cette action passe aussi par la formation des propriétaires : des réunions techniques sont proposées aux adhérents tout au long de l'année.

Pour toute question forestière sur le Pays de Nay, les propriétaires peuvent contacter Philippe Péré au 06 74 27 54 97.

Un accompagnement à toutes les étapes

- 1 - Après un diagnostic gratuit de leurs parcelles, des interventions sylvicoles sont proposées aux propriétaires qui adhèrent à l'Association Syndicale Libre. Notamment pour regrouper les chantiers par type d'opérations (éclaircies, exploitation de bois d'œuvre, travaux de sylvicultures, travaux d'infrastructures...)
- 2 - Ce regroupement est réalisé au sein de l'Association syndicale libre (ASL) avec l'aide de l'équipe du CRPF. Il permet de réduire les coûts, d'améliorer le prix de vente des bois et d'accéder à des aides de l'État pour certaines opérations (soumises à une surface minimale de 4 hectares).
- 3 - C'est également le CRPF qui rédige et dépose les dossiers d'aides.
- 4 - Enfin, l'animateur du CRPF appuie techniquement tous les adhérents dans le suivi et la réception de leurs chantiers.

PAROLES D'ÉLU

Jean Arriubergé, vice-président de la commission Environnement-déchets

« Une forêt à valoriser »

« Nous avons commencé avec deux zones pilotes (Haut-de-Bosdarros et Pardies-Piétat). Mais notre volonté, à la CCPN, est d'étendre cette démarche à l'ensemble du territoire pour valoriser les forêts des propriétaires privés, qu'il s'agisse de la gestion, de l'entretien ou de la vente du bois. Nous sommes persuadés que ces massifs forestiers constituent un bon gisement à valoriser ».

Alain Labernadie, président de l'ASL, « Nous n'avons qu'à y gagner »

Alain Labernadie, agriculteur à Arros, est le président de l'ASL. Propriétaire de parcelles à Pardies-Piétat, il souligne l'intérêt de ce regroupement au sein de l'ASL pour les propriétaires.
« Nos parcelles sont mal exploitées, car nous ne sommes pas compétents dans ce domaine particulier de la gestion d'une forêt. L'ASL nous permet de bénéficier des compétences et du soutien technique du CRPF. Ce qui se traduit, pour nous, par une bonne gestion de notre forêt et une diminution des coûts des travaux avec les regroupements des chantiers. Je ne peux qu'inviter les propriétaires, quelle que soit la superficie de leur forêt, à rejoindre l'ASL : il n'y a qu'à y gagner ! ».

POUR LA 3^e ANNÉE
CONSECUTIVE,
1^{ER} PRIX DÉPARTEMENTAL
POUR L'OFFICE DE TOURISME

Lors de l'assemblée générale du Comité départemental du tourisme fin mars, à Salies-de-Béarn, l'Office de tourisme du Pays de Nay a reçu le 1^{er} prix pour la 3^e année consécutive. A été ainsi récompensée la qualité de son travail de gestion de l'information touristique sur la base de données régionales SIRTACUI (Système d'Informations Régional d'Aquitaine). La détermination du classement, et donc de l'attribution du prix, se fait sur la base de trois critères : la complétude des renseignements de l'offre touristique du territoire, la qualité rédactionnelle de chaque offre, obligatoirement en adéquation avec les règles d'écriture pour le web, et la qualité des visuels et illustrations de chaque offre. L'ensemble du travail des offices de tourisme est en effet conditionné par l'information contenue dans la base de données en ligne SIRTACUI : accueil et renseignements des visiteurs, actions de communication touristique, création d'idées journées, création d'idées de séjours, réalisation de brochures touristiques, contenu des sites internet, etc. Ce travail de collecte et de mise à jour est indispensable pour mettre en valeur et promouvoir le territoire.

ACCUEIL DES CLUBS
DU 3^e ÂGE
RÉUNION D'INFORMATION
SUR LE TRANSPORT
À LA DEMANDE
ET LE PORTAGE
DE REPAS À DOMICILE

Une trentaine de représentants des clubs du 3^e âge ont été reçus à la CCPN pour une réunion d'information sur le Transport à la demande et le portage de repas à domicile (notre photo). Le Transport à la demande est ouvert à tous mais il offre un service supplémentaire aux personnes de plus de 75 ans et aux personnes à mobilité réduite qui peuvent être prises en charge à domicile. Le Petit Bus fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 sur toutes les communes et le samedi de 8h30 à 12h00. Le portage de repas en liaison froide à domicile est proposé aux personnes âgées de 60 ans ou plus ou toute personne reconnue invalide, handicapée ou convalescente sans limitation d'âge. Le service est possible tous les jours ou plusieurs fois par semaine ainsi que pour la durée qui convient aux bénéficiaires. Il est proposé deux menus au choix dont des plats adaptés aux diabétiques et au régime sans sel.



Découverte

À Ferrières, elle réalise des livres audio

« Des Oreilles pour lire »

Comment profiter du plaisir de la lecture et entrer dans l'univers de l'auteur sans avoir à tourner les pages ?
La solution : écouter le texte lu par un comédien et enregistré sur CD en MP3 et aussi disponible en téléchargement.
Originalité : diffusée dans toute la France, cette production se fait à Ferrières, dans le studio équipé de Véronique Manaut.



Véronique Manaut a réussi le pari de réaliser à Ferrières les livres audio qui sont diffusés dans toute la France ou téléchargeables sur le site.

Pour cette maman de deux enfants, ancienne responsable audio chez Disney, ce retour aux sources pyrénéennes, en 2012, lui permet de mettre son expérience professionnelle au service de sa passion des livres. Elle qui assura, pendant 13 ans, la régie son des parades et du grand spectacle de Disneyland, nourrissait son projet depuis longtemps, en préparant une Licence de conception et de mise en œuvre de projets culturels. Avec en tête, justement, son projet d'édition de livres audio. Avec sa maison d'édition « Des oreilles pour lire », elle édite autant des auteurs connus du 19^e siècle comme Edgar Poe, Zola, Richépin, Sand, Verne, Mérimée, que modernes et contemporains comme Isabelle Autissier, Sophie Van der Linden, Cédric Morgan...

UN LONG TRAVAIL
Un livre audio est le résultat d'un long processus. Première étape : négocier les droits auprès de l'éditeur, choisir un comédien pour la lecture, le convaincre de venir à Ferrières. Puis vient la production : trois jours d'enregistrement avec le comédien pour un livre de 200 pages.

Ensuite la post-production qui vise à nettoyer la bande-son « pour que l'histoire glisse bien ». C'est Véronique Manaut elle-même qui assure ces étapes, tout comme la maquette de la pochette du CD. Il reste alors à faire réaliser le pressage du CD.

LA DIFFUSION
À l'origine réservé aux personnes malvoyantes ou handicapées et à la jeunesse, le livre audio intéresse de plus en plus le grand public. Pourtant, seules deux grandes maisons d'édition (Hachette et Gallimard) ont un département dédié. Les livres audio représentent à peine 1 % des livres vendus en France contre 10 % dans les pays anglo-saxons. Le travail de Véronique est à la fois de convaincre les libraires d'ouvrir leur rayon à l'édition indépendante et de faire connaître son catalogue aux bibliothèques et médiathèques, ses principaux clients. Mais « la meilleure des communications, c'est d'avoir un titre primé ». Plusieurs de ses livres audio : *L'amant de Patagonie* d'Isabelle Autissier, *L'inondation* de Zola, *Les morts bizarres* de Jean Richépin, ont été sélectionnés pour les prix décernés par *Lire dans le noir*/France Culture et *La plume de paon*. Et le titre *Les forceurs de blocus* de Jules Verne a remporté un coup de cœur de l'Académie Charles Cros.

LOCALEMENT AUSSI
Avec 21 titres déjà édités, Véronique Manaut est en train de gagner son pari : travailler et développer sa maison d'édition depuis une commune de montagne. Tout en mettant aussi son talent (et celui de son compagnon, Éric Monguilholou, qui a réalisé l'affiche des Sentiers des mines) au service de la culture locale. Elle a en effet réédité le livre (papier cette fois) de Jean Bourdette relatant l'histoire de la commune d'Arbéost.

>> Coordonnées
contact@desoreillespourlire.com
www.desoreillespourlire.com
(livres téléchargeables sur le site).

Plan Local de Randonnées du Pays de Nay

300 km balisés
pour débutants ou chevronnés

Construit et articulé à partir et autour de la véloroute nationale 81 Bayonne-Perpignan qui longe ici le Gave de Pau, le Plan Local de Randonnées du Pays de Nay allie sentiers pédestres, circuits de découverte du patrimoine local, pistes VTT, sentiers VTC, etc. Au total, ce sont plus de 300 km de sentiers balisés qui s'offrent aussi bien aux débutants qu'aux chevronnés, allant de la balade familiale, à la randonnée plus sportive et la randonnée en montagne.

UN TOPOGUIDE ET DES FICHES DES SENTIERS
DISPONIBLES À LA FIN DU PRINTEMPS 2016

Dès ce printemps, les fiches des parcours seront disponibles en téléchargement sur le site internet de l'Office de tourisme, et le topoguide reprenant l'ensemble des randonnées pédestres sera en vente

auprès de l'Office de tourisme communautaire du Pays de Nay à la fin du printemps.

Renseignements :
Office de tourisme communautaire du Pays de Nay
Place du 8 mai 1945 64800 Nay
Tél : 05 59 13 94 99

Sur un tracé qui remonte à la protohistoire

Le chemin Henri IV : la balade qui séduit toujours



Balade tranquille ou terrain d'exercice pour les sportifs, le parcours est unanimement apprécié.

On peut facilement imaginer Henri IV en grand équipage, sur ce chemin qui, de Bizanos à Lourdes, traverse le Pays de Nay.
Ce chemin porte-t-il son nom parce qu'il l'utilisait pour se rendre au château de Coarraze où il passa son enfance ? Historiquement, il y a peu de chances que le Vert Galant y ait chevauché, car en âge où il eût pu le faire, il était bien loin de ses terres béarnaises. Dommage pour la légende !
D'ailleurs ce chemin s'est appelé longtemps chemin de Saint-Pé, du nom de l'abbaye du même nom, en Bigorre.

En fait, ce parcours est un vieux chemin qui remonte à la protohistoire : en attestent les vestiges nombreux, comme les dolmens et tumuli. On y retrouve aussi des traces de fortifications médiévales. On sait aussi qu'il permettait de relier Lescar, alors capitale du Béarn, à Lourdes, et, pour les

troupeaux, de rejoindre les pâturages du Pont-Long. Objectif : éviter les marécages de la plaine de Nay, en bordure du gave. Loin des tumultes de l'histoire, ce tracé est aujourd'hui devenu, plus prosaïquement un itinéraire de grande randonnée (GR 782), balisé de traits bleus-blancs. Un site à découvrir, à pied, à cheval ou en VTT. En famille, avec des amis ou en solitaire. Le parcours est très varié : tantôt un large chemin de terre, tantôt des chemins creux, presque des sentiers, au milieu d'une végétation plutôt dense, tantôt des pistes de terre. On y croîsera, en certains endroits, quelques rares tracteurs, sous le regard placide de vaches dans les pâturages. En alternance, se succéderont zones de culture et parcelles forestières. Un chemin à parcourir par petits bouts, à son rythme, au gré de ses envies et de sa forme, en y accédant par des chemins qui montent des villages de la plaine. Sur 38 km, on reste au sommet des collines qui séparent la vallée du gave de Pau de la vallée de l'Ousse. Panorama et vues splendides garantis, côté montagne et côté plaine !

Et pour peu que vous soyez un lève-tôt, contempler les premières lueurs du jour dans la brume mordorée entourant la plaine, en contrebas, vaut tous les lagons des mers du sud !

À VOIR SUR LE PARCOURS

Temps estimé : 8h00 à pied ou 3h30 en VTT

- **Hameau d'Ousse** (6 km - 282 m)
On y trouve le Fort de César, motte castrale médiévale.
- **Ruines de Gleyse**. Pause (15 km - 410 m).
Forêt de Bordères.
Restes de la Tour d'un hospice d'une communauté chrétienne médiévale ? Restes d'une église d'un hameau du Moyen-Âge ? Étape sur le Chemin de Saint-Jacques ? Sous la mousse et les feuilles, on distingue encore sa base circulaire, prolongée par un mur.
- **Saint-Vincent** (22 km - 493 m)
Aire de pique-nique près de l'église.
Un point d'eau et des toilettes se trouvent derrière la mairie (pour les associations, prendre contact, au préalable, avec la mairie).
- **Dolmen de Peyre Dusets** (536 m)
Situé sur la commune de Loubajac (65), il est particulièrement bien conservé et caractéristique des dolmens de la région.

UNE APPLICATION GRATUITE

Sur le Chemin Henri IV à Saint-Vincent, profitez des panoramas sur les Pyrénées et entrez dans les secrets de l'histoire de l'enfance d'Henri de Navarre en téléchargeant l'application gratuite ZeVisit© ! ZeVisit©, ce sont des reportages audio qui racontent anecdotes, histoires insolites et expériences vécues. Deux autres audio-visites sont également disponibles : Piétat et son pèlerinage marial, antérieur à celui de Lourdes, et l'ermitage à Asson. À télécharger gratuitement pour l'écouter sur site lors de votre balade via lecteur mp3, smartphone ou autre support mobile !

www.tourisme-bearn-paysdenay.com
Rubrique Visitez Les Parours Patrimoine



Deuxième club du département avec 1650 adhérents

L'Union Sportive Coarraze Nay fête ses 54 ans

C'est l'histoire d'un mariage entre deux clubs auquel pas grand monde ne croyait. Et pourtant cette union dure depuis 54 ans ! Avec de multiples rejetons... Ce qui a permis à des centaines d'adhérents de pratiquer le sport, soit en compétition soit dans le cadre de leurs loisirs.

Dans les années soixante, deux clubs de rugby voisins, l'Union sportive coarrazienne et le Stade nayais, végétaient en Division Honneur du championnat du Béarn. Jusqu'à ce que les deux présidents, pour viser plus haut, décident de mettre leurs ressources en commun, en les regroupant sous le nom de l'Union Sportive Coarraze Nay (USCN). Ils durent tenir bon. Car à la naissance de l'USCN, le 26 mars 1962, outre l'opposition farouche de dissidents, il fallait compter sur la circonspection des maires des deux communes. Ils s'interrogeaient pour trouver un terrain... d'entente. C'est-à-dire, concrètement, celui où se disputeraient les matchs. À l'époque, on ne donnait pas cher de la survie du nouveau club ! Et pourtant, 54 ans après sa création, l'USCN aligne désormais 17 disciplines sportives ou de loisirs, ouvertes aux habitants du pays de Nay et même au-delà, totalisant 1 650 licenciés ou adhérents.

2° CLUB DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Devenue ainsi le deuxième club des Pyrénées-Atlantiques, l'USCN s'enorgueillit de rester fidèle aux principes fondamentaux des origines. D'abord proposer un grand nombre d'activités variées, partagées entre les disciplines de compétition et les disciplines de loisir (voir encadré). Deuxième principe : prendre en charge toutes les tranches d'âge. Depuis l'accueil des jeunes qui commence avec celui des tout-petits, à partir de 4-5 ans (baby gym, baby hand), jusqu'aux seniors (gymnastique tonique, culture physique, aquagym). Sans oublier, bien sûr, toutes les autres tranches d'âge chez les adultes.



L'ensemble des 17 disciplines présentes au sein de l'USCN, aligne de bons résultats. À l'image de l'équipe des cadets rugby, champions du Béarn et du tournoi cadets 2015 et de l'équipe 1, championne du Béarn Honneur et qui monte en Fédérale III. À l'image également des joueurs de tennis de table (qualification pour les finales départementales et régionales et montée des équipes 1 et 2 en division supérieure).

Enfin la formation. « Cela reste notre priorité » confirme André Pourtau, le président, qui se félicite des échanges avec les établissements scolaires ainsi que de l'existence des nombreuses écoles de formation au sein de l'USCN : rugby, canoë-kayak, pelote basque, gym trampoline, escrime, tennis de table. Avec un bénéfice évident : fournir de futurs talents aux équipes seniors. Et, de fait, « on ne peut que se féliciter des bons résultats des différentes sections, tant au niveau des équipes qu'en individuel lors de leurs participations aux compétitions à des niveaux élevés ».

POUR ALLER DE L'AVANT
Si globalement, pour leur lieu d'entraînement, les sections de l'USCN disposent d'installations communales ou communautaires (voir encadré), « il reste deux besoins non satisfaits » répète

André Pourtau, au nom de l'USCN. « La réalisation d'une salle pour un meilleur accueil du public handicapé, assuré par Sautaprats, est vraiment un impératif. Avoir une salle spécialisée est indispensable si l'on veut que l'association s'implante durablement dans la plaine. Nous souhaitons, ensuite, la création d'une salle couverte (trinquet ou mur à gauche) évoquée régulièrement depuis 30 ans ».

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIATHLON
Reconnaissance du dynamisme affiché par l'USCN : c'est la section Triathlon (club le plus important d'Aquitaine) qui organisera, le 19 juin prochain, ici, le Championnat de France. Une occasion de découvrir, à cette occasion, la large palette des activités de l'USCN, pour tous les âges.

LES DISCIPLINES

COMPÉTITION

Rugby, handball, volley-ball, canoë-kayak, pelote basque, tennis de table, trampoline, triathlon, escrime, karaté, patinage.

LOISIR

Badminton, basket, yoga, culture physique entretien, gymnastique tonique, aquagym.

UNE ÉVOLUTION CONTINUE

À partir de 2003-2004, accueil de nouvelles activités qui naissent sur la plaine de Nay. De nouvelles associations se créent et adhèrent à l'USCN omnisports, via notamment la mise en place de conventions de fonctionnement de ces nouvelles associations.

- Activation du volley-ball en 2004
- Création de nouvelles sections : basket loisirs 2013, aquagym en 2014.

Adhésion d'associations conventionnées :

- Laclay yoga : 2003
- Los Sautaprats : 2003
- École de patinage du Béarn (EPB) 2006
- Triathlon (la Tribu 64) : 2007
- Tennis de table (Vath Vielha TT) : 2007

LE BUREAU DIRECTEUR ACTUEL

André Pourtau :
président

François Bayrou :
vice-président

Cathy Peyras :
vice-présidente

Jean-Louis Laborde :
trésorier

Annie Hacala :
trésorière adjointe

Nicolas Dran :
secrétaire

Émilie Bernard :
secrétaire adjointe



André Pourtau, président de l'USCN.